

grecque; une à l'histoire romaine.

En Troisième, trois classes seront consacrées aux langues française, latine et grecque; une à l'histoire du moyen-âge, une à l'arithmétique; il y aura, de plus, le jeudi matin, de 8 à 10 heures, une classe consacrée à l'histoire naturelle des plantes et des animaux.

En Seconde, deux classes seront consacrées aux langues française, latine et grecque; une à l'histoire moderne, et deux à la géométrie.

En Rhétorique, les cinq classes du matin seront consacrées, savoir: quatre aux langues française, latine et grecque, et une à un résumé synchrone des principaux événements de l'histoire générale et de l'histoire de France.

Des cinq classes du soir, quatre seront consacrées aux langues française, latine et grecque, et une à un cours de cosmographie."

Il serait superflu de parler de ce qui se fait dans les grands établissements d'éducation des Iles Britanniques, car on sait que les études n'y ont subi que peu de changement depuis un siècle, et, par conséquent, que le grec et le latin doivent y être en grand honneur.

Ce qui sans doute surprendra davantage plusieurs de nos lecteurs, c'est que, aux Etats-Unis, où l'on est si pratique en tout, et si peu routinier, le grec et le latin fassent la base des études classiques. C'est pourtant ce qui est très-vrai, comme nous en donnerons la preuve dans notre prochain numéro.

Les vers que nous donnons aujourd'hui sur la bataille de Chateauguay et la notice sur Mr. De Salaberry sont extraits du *Répertoire National*.

La retraite qui commence Samedi et finit Mercredi, pourrait bien nous mettre dans l'impossibilité de donner un numéro la semaine prochaine.

Un enfant de cinq ans, du nom de John Gallagher, a été écrasé par une voiture de charretier dans la rue Lamontagne, mardi dernier.

DERNIÈRES NOUVELLES.

FRANCE.—Le 26 Septembre, le citoyen Louis Napoléon Bonaparte a pris son siège dans l'Assemblée nationale: il a opté pour Paris, sa ville natale: il a fait acte d'adhésion à la République.

L'Assemblée a adopté une chambre unique, et l'incompatibilité entre les fonctions de représentant et toute charge rétribuée et révocable à volonté. Elle a renvoyé à plus tard la discussion des excep-

tions, et celle de la liberté d'enseignement. Le 29, les représentants de la Martinique et de la Guadeloupe, dont un est nègre ont pris leurs sièges.

Dans la séance du 30, un tumulte épouvantable a eu lieu à propos de paroles échappées à M. Donjoy, qui demandait si l'on voulait ressusciter la guillotine et la terreur. Tous ont protesté contre un pareil dessein.

On y a présenté une pétition, signée de dix individus de Cherbourg, demandant la séquestration sans éclat de M. de Montalembert! Elle a fait rire; c'est tout.

On a ouvert une souscription pour les pauvres de Paris, pour l'hiver prochain. Tous les jours, la garnison de cette ville leur fait des distributions de vivres, &c. prises sur ses épargnes. C'est de la bonne et vraie fraternité celle-là.

Le 23, l'évêque du Mans a ordonné prêtre, à Laval, l'abbé de Ratisbonne, dont la conversion miraculeuse, le 20 janv. 1812, a fait tant de bruit.

FRANCFORT.—L'Assemblée nationale d'Allemagne ayant ratifié l'armistice entre la Prusse et le Danemark, une émeute s'en est suivie. Deux représentants de la majorité, M. d'Auerswald et le prince Lichnowsky ont été assassinés le 18 Sept. par des émeutiers aux portes de Francfort. La ville a été mise en état de siège.

COLOGNE.—Un soulèvement sérieux y a eu lieu; des barricades y ont été élevées le 26: la ville a été déclarée en état de siège.

ROME.—Le nouveau cabinet déclare vouloir maintenir à tout prix le statut fondamental, et l'autorité du Pape. Il avoit la confiance générale, et la tranquillité se rétablisoit. Le 11 Sept. Pie IX a préconisé le nouvel archevêque de Paris.

FRIBOURG.—Des difficultés extrêmement graves se sont élevées entre le Conseil d'état du canton et l'évêque de Lausanne et Genève. Ce prélat, à l'occasion du serment qu'une nouvelle loi impose à un grand nombre de citoyens, a cru devoir publier une instruction pastorale sur le serment en général. Le conseil en a d'abord demandé, puis exigé la suppression, menaçant l'évêque de persécutions, d'intervention à main armée de la part de cinq autres cantons, &c. et usant des termes les plus outrageants, tels que *révolte, desseins coupables, infernaux, intentions criminelles, attentats, hypocrisie, &c.* Le 23 Sept. le prélat lui a répondu: "Vous pouvez persécuter, Messieurs; notre vie et celle des membres de notre clergé dans ce canton sont entre vos mains... nous n'exposerons à vos coups que les armes de la patience et du pardon... mais souvenez-vous, messieurs, que la persécution honore ceux qui l'endurent, et déshonore ceux qui s'en constituent les auteurs ou les

complices."—Le conseil lui a répondu en le traitant d'évêque méprisable de tous ses devoirs, de prêtre selon et ennemi de l'Évangile, et en le menaçant de l'éclair qui accompagne la foudre.

NOUVELLES PLUS RÉCENTES.

Le steamer anglais, parti du 13 courant, est arrivé à New-York hier au soir.

Smith O'Brien a été déclaré coupable de haute-trahison et condamné à être pendu et écartelé.

Le jury, néanmoins, l'a recommandé unanimement à la clémence royale.

McManus a été aussi convaincu. Le procès de C. G. Duffy aura lieu le 21. Celui de O'Donnoghue se poursuivait.

Le choléra est à Londres. Plusieurs cas y ont eu lieu dont la moitié s'est terminée par la mort.

En Autriche, la guerre se continue d'une manière horrible. L'empereur a dissout la diète Hongroise.

Une nouvelle et terrible insurrection a éclaté le 6, à Vienne. Les troupes ont refusé de marcher contre les Hongrois et une partie de la garde nationale se serait jointe aux mutins. Des barricades ont été élevées, les arsenaux attaqués et pillés.

Le ministre de la guerre, comte Lator, a été tué, et son corps nu a été suspendu au gibet.

Au milieu de ces scènes, l'empereur et la famille impériale ont quitté Vienne escortés par un détachement de 5,000 cavaliers.

Les hostilités n'ont pas été renouvelées en Italie et une amnistie a été publiée à Milan par les Autrichiens.

Aucune nouvelle du progrès de la médiation.

Les nouvelles de Naples et de la Sicile sont plus satisfaisantes.

Premiers.

RHÉTORIQUE.

M. Elie Angers, en version grecque.

SECONDE.

M. Jas. Nesbitt, en version grecque.

TROISIÈME.

M. F. Laliberté, en thème.

QUATRIÈME.

M. A. Thibault, en thème.

SIXIÈME.

M. M. C. Fecteau, N. Hardy, en version latine.

SEPTIÈME.

M. C. Lawler.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

M. D. Murray.

A l'époque de l'union des Canadas, la dette du Bas-Canada ne dépassait pas £69,748 dont £35,000 empruntés par l'ancienne législature avant 1837. Le reste